

5^e Forum mondial de l'eau Des avancées significatives



Du 16 au 22 mars 2009, près de 33 000 participants venus de 192 pays se sont réunis à Istanbul pour analyser et proposer des solutions aux problématiques liées à l'eau et à l'assainissement dans le monde.

Plus d'une personne sur six dans le monde n'a pas accès à l'eau potable et près d'une personne sur deux n'a pas accès à l'assainissement. À eux seuls, ces chiffres montrent l'ampleur des enjeux; enjeux qui vont être exacerbés dans les décennies à venir par l'évolution démographique, l'urbanisation galopante et les changements climatiques. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, définis par l'ONU en 2000, ne seront pas atteints en 2015 comme prévu, en particulier en Afrique subsaharienne.

Fort de ce constat, le Forum mondial de l'eau a permis de réaffirmer l'urgence de **mettre l'eau au premier plan des agendas politiques** et au centre des problématiques climat, énergie, développement alimentation et santé.

La déclaration ministérielle, adoptée le 22 mars 2009, a en particulier:

- reconnu pour la première fois la nécessité de **développer la collecte, le traitement et la réutilisation des eaux usées** (au-delà de l'indispensable accès à des toilettes, comme le préconisaient les Objectifs du Millénaire),
- appelé à un **recouvrement durable des coûts** en s'appuyant pour cela sur

l'ensemble des flux financiers possibles (tarifs, taxes et aide publique au développement),

- réaffirmé l'intérêt d'**une gestion de l'eau par bassins**, y compris transfrontaliers.

Mobiliser l'ensemble des forces disponibles

Si la déclaration ministérielle ne reprend pas explicitement la mention du droit à l'eau comme un droit fondamental, celui-ci a été soutenu par de nombreux États et acteurs, en particulier par les autorités locales et régionales, ainsi que par Jean-Louis Borloo, ministre d'État, et Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Écologie, tous deux présents à Istanbul. Les travaux des parlementaires et des collectivités locales ont permis d'aboutir à la création d'un centre d'assistance aux parlements nationaux pour la mise en place de structures de gouvernance et l'élaboration de lois sur l'eau.

Il est apparu à la plupart des acteurs que les avancées nécessaires pour relever les défis de l'eau sont telles qu'il faut pouvoir mobiliser l'ensemble des forces et

des financements disponibles, qu'elles soient publiques ou privées, pour y faire face. En conclusion, le Forum aura permis – grâce à l'espace de dialogue qu'il a offert et à l'investissement des hommes politiques – de **faire progresser la conscience collective sur l'eau**.

La mise en place d'indicateurs de suivi de progrès

La France s'est montrée particulièrement active sur ce Forum grâce à l'action du Partenariat Français pour l'Eau* (PFE) dont la FP2E est membre. À l'issue du Forum, le PFE a appelé à la mise en place, par le Conseil mondial de l'eau, « *d'indicateurs de suivi des progrès réalisés de forum en forum, pour encourager la prise de responsabilité de tous les acteurs* ». Rendez-vous est donc pris pour 2012, date à laquelle sera organisé le prochain Forum mondial de l'eau. Il pourrait avoir lieu à Marseille, la ville s'étant portée candidate pour accueillir le Forum, ou à Durban en Afrique du Sud.

* Il regroupe les acteurs français de l'eau intervenant à l'international (collectivités territoriales, ministères, agences de l'eau, ONG, entreprises, associations, centres de recherches...)
Site internet : www.partenariat-francais-eau.fr



ENGAGÉS
POUR L'EAU
DU MONDE.

Partenariats public-privé : un bilan satisfaisant dans les pays en voie de développement

La Banque mondiale a publié, à l'occasion du Forum mondial d'Istanbul, un important rapport de synthèse des expériences de partenariats public-privé (PPP) pour la gestion des services d'eau et d'assainissement dans les pays en voie de développement. En 2007, environ 156 millions de personnes étaient desservies par un opérateur privé dans ces pays. Le rapport est basé sur l'analyse de

67 contrats desservant plus de 100 millions d'habitants dans 30 pays en voie de développement.

Il conclut que la performance globale des PPP dans le domaine de la gestion de l'eau est meilleure que cela n'est souvent considéré, en particulier :

- environ 25 millions de personnes, principalement pauvres, ont été raccordées au réseau d'eau potable sur la

période 1990-2007,

- la qualité du service fourni a progressé en particulier en terme de continuité du service,

- l'efficacité opérationnelle des services a été améliorée en termes de rendement du réseau, de taux d'impayés et de productivité,

- ... le tout avec des prix similaires aux prix de services gérés par des opérateurs publics.

Le rapport met l'accent sur le fait que le succès ne vient pas que de l'opérateur privé mais également de la façon dont l'autorité publique assume ses responsabilités et dont les parties communiquent auprès des clients.

L'évaluation de la performance des services : une nécessité en France comme à l'international

Les collectivités locales, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, souhaitent disposer d'outils d'évaluation de leurs services d'eau et d'assainissement, tandis que les citoyens sont en attente d'informations sur ces services.

Tel est le sujet dont ont débattu six experts, exploitants et élus lors d'une table ronde organisée par la FP2E et l'Onema, et à laquelle ont assisté plus de 120 personnes.

Objectiver les débats sur l'eau

Pour Robin Simpson de l'association Consumers International, proposer de l'eau à bas prix sans porter attention à la qualité de service ne répond pas aux attentes des consommateurs. Ces derniers désirent que ces deux composantes soient prises en compte par l'autorité locale.

Patrick Lavarde, directeur général de l'Onema, a présenté la démarche concertée française entre acteurs de l'eau publics et privés. Elle vise à mettre en place des indicateurs de performance qui seront intégrés dans un observatoire du prix et de la qualité des services. Un site internet sera ouvert au 2^e trimestre 2009 pour rendre ces données accessibles au grand public. Les entreprises de l'eau ont quant à elles un certain recul sur la mesure de la performance puisqu'elles ont

commencé à collecter des indicateurs à partir de 2002, comme l'a rappelé Marc Reneaume, président de la FP2E. Elles ont publié pour la première fois, en janvier 2008, onze indicateurs consolidés portant sur tous les services délégués de plus de 10 000 habitants. L'éclairage d'Aminata Diop de l'Office national de l'assainissement du Sénégal sur la situation de ce pays a montré que des indicateurs de performance peuvent et doivent être mis en place dans des contextes variés.

Cette démarche peut permettre d'objectiver les débats sur l'eau, de mesurer l'évolution des services d'année en année et de ne plus se concentrer uniquement sur la question du prix, mais plus largement, sur celles de la qualité et de la performance des services.

Quelques chiffres clés des entreprises de la FP2E à l'international *

130 000 emplois dans le monde

Eau potable : plus de 106 millions d'habitants desservis

Assainissement : plus de 71 millions d'habitants raccordés

* Rapport BIPE/FP2E 2008



Table ronde organisée le 18 mars sur l'Espace France à Istanbul.

De gauche à droite : Aminata Diop (Office national de l'assainissement du Sénégal), Marc Reneaume (FP2E), Robin Simpson (Consumers International) et Patrick Lavarde (Office national de l'eau et des milieux aquatiques).